

PLOMODIERN-INFOS

CONFERENCE
 Par Yves QUEFFELEC *
**SAINT MARHOARN
 son HISTOIRE**
Vendredi 31 juillet 2020
18 H 30 – 19 H 45
EGLISE DE PLOMODIERN
 *Mécène à la vallée des Saints
 Port du masque obligatoire – ENTREE GRATUITE

L'Office de Tourisme Menez-Hom Atlantique organise son premier concours photos estival !

L'Office de Tourisme Menez-Hom Atlantique organise, **du 15 juillet au 30 septembre 2020**, un jeu-concours gratuit de photographies sur le thème suivant : "Mes vacances en Menez-Hom Atlantique". L'objet de ce concours est de valoriser et de faire découvrir, par l'intermédiaire de photographies, la richesse naturelle et patrimoniale de la destination Menez-Hom Atlantique. Partagez votre cliché préféré de vos vacances sur l'une des 17 communes du Menez-Hom Atlantique et tentez de remporter un vol bi-place en parapente !

Règlement et modalités de participation sur

www.menezhom-atlantique.bzh

C'est parti, à vos appareils photos !

Animations de l'été



Retrouvez la commune de Plomodiern
 Pour le lancement de la page Facebook,

NOUVEAU

<https://www.facebook.com/CommuneDePlomodiern>

Liker, commenter et partager...

Consignes aux associations pour l'organisation d'événements

Conformément à l'article 3 du décret N°2020-860 du 10 juillet 2020, l'organisation de toute manifestation rassemblant plus de dix personnes à l'intérieur d'un même bâtiment communal est soumise à une obligation de déclaration. Cette déclaration adressée par l'organisateur au préfet du département doit préciser les modalités d'organisation propres à garantir le respect des « mesures barrières » définies au niveau national : distanciation physique, port du masque, utilisation de solution hydroalcoolique, rappel oral et écrit des consignes de sécurité...

Le préfet pourra interdire l'événement s'il estime que les modalités de son organisation ne sont pas suffisantes pour garantir la sécurité sanitaire des participants. Les déclarations doivent être transmises par voie électronique, accompagnées d'une description détaillée des modalités d'organisation à l'adresse suivante :

- arrondissement de Châteaulin : sp-chateaulin@finistere.gouv.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer aux associations de Plomodiern les subventions suivantes pour l'année 2020 :

Fnaca	120 €
Anciens combattants	120 €
Officiers Mariniers	120 €
Chasse communale	750 €
Chasse paysanne	150 €
Badminton	100 €
Menez Hom kraon Boxing Club	1021 €
Eostiged Ar Menez	1 250 €
Korrig'hand (handball club)	2 500 €
Gas du Menez-Hom	6 600 €
Plom' Anims	1 500 €
Evid an Oll Bibliothèque	3550 €
Loisirs Amitié :	150 €

Participation et subventions annuelles pour les écoles

Pour 2020, le Conseil Municipal a décidé d'accorder un crédit budgétaire pour les fournitures scolaires : 65 € accordés par enfants de l'école publique, (proposition des commissions des affaires scolaires et des finances) :

Pour les activités extra-scolaires : 22 €uros pour les enfants des deux écoles,

Pour l'arbre de Noël : versement de 5 €uros aux enfants des deux écoles.

Contrat d'association avec l'école privée : coût d'un élève dans le public

En vertu du Contrat d'Association à l'enseignement public qui a été conclu le 19 février 1997 entre l'Etat et l'Ecole Notre-Dame du Menez Hom, la Commune se doit de verser un forfait par élève représentant « le coût moyen des dépenses d'entretien d'un élève externe de l'enseignement public dans les classes correspondantes ayant un effectif comparable ». Les effectifs des écoles pris en compte correspondent aux enfants présents au 1^{er} janvier 2019.

Les dépenses totales, charges de personnel comprises, se montent à 41 561.63€ pour un effectif de 53 élèves.

Au vu des effectifs de l'école Notre Dame du Menez Hom domiciliés à Plomodiern, le calcul du montant dû pour l'année 2020 serait le suivant :

Effectifs écoles au 1er janvier 2019	Maternelle	Primaire	Total
Ecole publique	21	32	53
Ecole privée	53	83	136
Elèves domiciliés à Plomodiern	39	56	95
Total école privée	36 995,39	37 441,66	74 437,05

Location de terrains à usage de parkings à proximité des plages de Ti Mark et Porz Ar Vag:

Vu le problème du stationnement des véhicules durant la saison estivale à la grève de Ti Mark et de Porz Ar Vag, le Conseil Municipal a décidé de louer les terrains de Monsieur Ronan BESCOU pour un montant de 300 € et de Rémi HASCOËT pour un montant de 390 €.

Cession de voie

Lors de la vente d'une propriété au 1 Menez Nonn, le dossier doit être régularisé car la voirie communale n°2 empiète sur le terrain. Le futur propriétaire s'engage à céder gratuitement à la commune les parcelles YP n°120 et 123 à charge pour cette dernière de payer les frais notariés.

Mise en place de la commission des impôts

Pour les communes de plus de 2000 habitants, le nombre de commissaires est porté à 8.

Les commissaires et leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a élu les 16 membres de la commission communale des impôts directs.

Désignation des membres de l'Association Foncière

Les membres de l'AFR sont les suivants :

Représentant du Maire : Patrick PHILIPPE

Autres membres : Yvon CAPITAINE, Eric LOUBOUTIN, Alain PELLIET, Eric PRIGENT, Fabrice MARCHADOUR, Eric HASCOET

Désignation par le Conseil Municipal des Grands électeurs :

Après avoir voté à bulletins secrets le Conseil Municipal a désigné les délégués suivants :

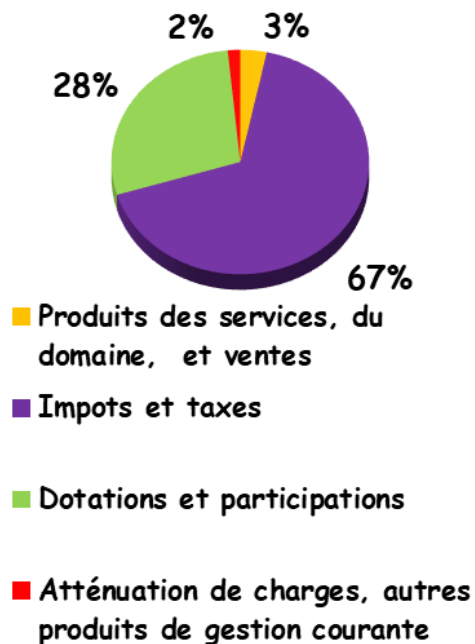
Joël BLAIZE, Anne-Marie BOUCHER, Jean-François BIDEAU, Annick MARCHADOUR, Gérard EUGÈNE

Et les suppléants suivants :

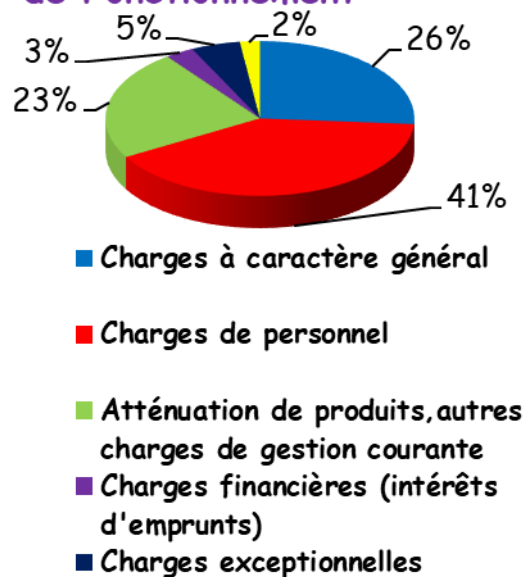
Nicole BOURHIS, Gilles FÉREC, Michelle AUTRET

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

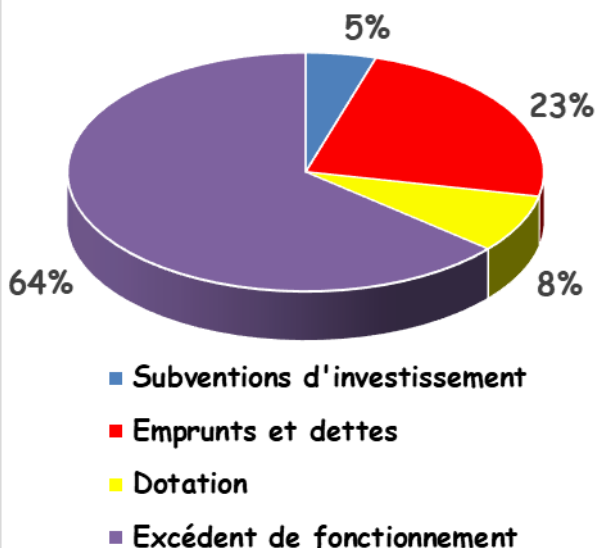
Recettes réelles de Fonctionnement



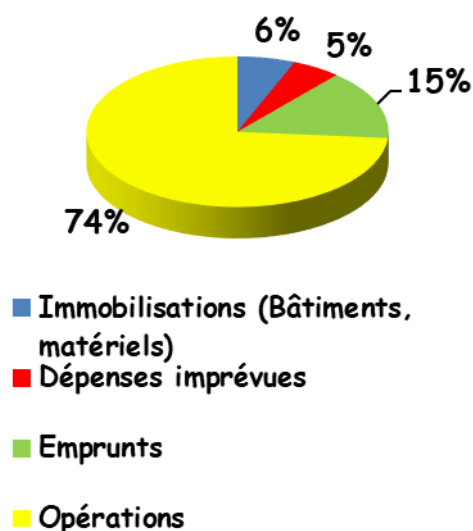
Dépenses réelles de Fonctionnement



Recettes réelles d'investissement



Dépenses réelles d'investissement



Ce budget peut être considéré comme un budget de transition, il se répartit en deux sections. Pour 2020, il s'équilibre en :

- Section de fonctionnement à 1 944 956.52€
- Section d'investissement à 1 344 912.31€

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées. Au vu du contexte sanitaire, les travaux en cours et certains projets ont pris du retard mais, le montant des investissements reste conséquent : le centre nautique, la voirie, la réfection de la toiture de la salle communale, un projet participatif est en réflexion, le renouvellement des véhicules pour le service technique, entre autres, sont inscrits au budget cette année. La situation financière de la commune est très satisfaisante : très peu endettée et autofinancement avoisinant les 500k€.

Approbation des rapports 2019

Les rapports 2019 sur le prix et la qualité de l'eau potable et sur le prix et la qualité de l'assainissement ont été approuvés par le Conseil Municipal.

Réception d'un véhicule électrique

Fin juin, la municipalité a fait l'acquisition d'un véhicule électrique RENAULT Kangoo pour un montant de 10 902.29 € T.T.C. (+ location mensuelle de la batterie) en remplacement du fourgon Iveco.



Assainissement collectif

La CCPCP demande aux usagers de ne pas mettre les lingettes dans les toilettes. Les déchets solides bouchent les canalisations et obstruent le réseau collecteur des eaux usées en endommageant les équipements des usines de traitement d'où une pollution des rivières, de l'eau et une augmentation des factures.

Collecte Déchets verts

1 et 2 Août : Lestrevet, 5 Août : Les Trois Canards
8 et 9 Août : Résidence Ar Vern Vrick, 12 Août : Rue de la Plage, 14 et 15 août : Porz Ar Vag

Déchets verts suite : 19 Août : Ti Gwenn, 22 et 23 août : Rue de la Montagne, 26 août : Rue ker-Ys, 29 et 30 août : Keregad
3 septembre : Rue de la Gare, 5 et 6 septembre : Prateganeg, 9 septembre : Toull Ar Born
12 et 13 septembre : Rés. Ar Vodennig

Repas du CCAS pour les plus de 70 ans

En raison des conditions sanitaires actuelles et des contraintes engendrées, la prudence nous amène à annuler le repas de septembre. Nous espérons pouvoir vous proposer une autre date avant la fin de l'année en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Associations, Bibliothèque

"La bibliothèque est ouverte à tous durant l'été aux horaires suivants : le mardi de 10h00 à 12h00
le mercredi de 15h30 à 18h30, le samedi de 10h 00 à 12h00 et de 16h30 à 18h30.

Le protocole des règles sanitaires est appliqué : masque obligatoire, lavage des mains à l'entrée, respect de la distanciation physique, 5 personnes autorisées au maximum."

Marchés nocturnes

Place de l'église, il n'y aura ni marchés nocturnes du lundi, ni danses bretonnes.

Salon de peinture

Le salon de peinture est reporté en 2021.

Forum des associations (Maison Communale)

Samedi 5 septembre 2020 de 9H30 à 12H30.

Expression de la Minorité Municipale

Le 10 juillet dernier, le conseil municipal a voté le **BUDGET 2020**, les taux d'imposition 2019 ayant été reconduits à l'identique pour 2020.

La crise sanitaire est loin d'être terminée et s'accompagne d'une crise économique sans précédent, aux très graves conséquences sociales. Les Plomodiernais-es ne seront pas épargnés-es et auront à subir, en plus, les augmentations des prix de l'eau et de l'assainissement collectif dues à la privatisation de ces services.

Face à la crise économique, les pouvoirs publics incitent les collectivités locales, via des aides financières, à prendre toute leur part pour favoriser la relance.

Nous pensons donc que le temps n'est pas à freiner les dépenses de notre commune ni à retarder ses investissements.

Ainsi, lors du débat, nous avons regretté :

- que le budget du Centre Communal d'Action Sociale ne soit pas augmenté pour anticiper les conséquences que la crise ne manquera pas d'avoir dans la commune ;
- que le budget pour les fournitures scolaires soit réduit de 10 % par rapport à 2019 ;
- que le programme d'investissements 2020 manque cruellement d'ambition, alors qu'au contraire il y a urgence à présenter des projets susceptibles de bénéficier des aides de l'État.

Ces éléments nous ont conduit à voter contre le projet de budget qui était présenté.

Nous avons insisté pour que la préparation du budget 2021 soit lancée dès le mois de septembre prochain, en y associant étroitement les Plomodiernais-es.

Michelle AUTRET- Gérard EUGÈNE- Sabrina HASCOËT- Cédric BEAUMIN